

« KOLEKTIF DRWA IMIN » ET CARITAS

Un toit pour les femmes victimes de violence domestique



À l'occasion de la Journée internationale des Droits des femmes, Caritas, en partenariat avec le Kolektif Drwa Imin, a organisé un Workshop autour de la violence domestique. Cet événement a eu lieu au Westin Turtle Bay Resort & Spa à Balaclava. L'objectif premier de cette rencontre était de faire un plaidoyer pour une maison de transition pour des femmes victimes de violence domestique.

Avoir un endroit sûr et bénéficier d'un encadrement, c'est ce que souhaite Christiane Pasnin, coordinatrice à Caritas, pour des femmes victimes de violence. Quatre ans qu'elle mène ce combat pour venir en aide à celles qui frappent à sa porte. « Kan

lekor ek lekor soufer, momem mo inpwisan. » Voilà environ 46 ans que la Journée internationale des Droits des femmes est célébrée, et la situation concernant la violence envers ces dernières n'a pas connu de grand changement. Selon Christiane Pasnin, « bizin enn

vre volonte depi governman e lasosiete sivil pou nou amelior sa sitiasion-la ».

Livrées à elles-mêmes

Et la nécessité d'un espace pour soulager des femmes victimes de violence dans le Nord se fait ressentir : « Tre souvan, mo akonpagn sa bann madam-la dan Family Protection Unit ki refer zot a Coromandel ou enn lot sant. Me mo trouv ena bann madam-la refize pars-ki zot pa le kit seki zot ena. » Il n'y a aucun Shelter à proximité pour abriter ces femmes souvent livrées à elles-mêmes.

Cette séance qui a réuni une trentaine de femmes a permis des partages poignants et constructifs. Il y a eu notamment des explications sur les types de violence et les schémas que des victimes peuvent rencontrer dans une relation où il y a un auteur de violence.

Regard bienveillant

Ces éclaircissements ont été apportés par Mélanie Vigier de Latour-Bérenger, psychologue, mais également membre du Kolektif Drwa Imin (KDI) et du Kolektif Drwa Zanfan Morisien. Mélanie Vigier de Latour-Bérenger a également mis en place des carrefours où les femmes ont discuté et proposé des solutions ou autres requêtes pour construire ce plaidoyer (voir en encadré). Des vidéos et des témoignages sur ce sujet sont disponibles sur la page Facebook de KDI. Mélanie Vigier de Latour-Bérenger a ainsi soutenu qu'il faut « avoir un regard d'amour et bienveillant » envers les victimes. Vous pouvez également apporter votre pierre à l'édifice en faisant un don sur le **000100519822 MCB** ou contacter Caritas sur le **261.62.77**.

Joanne Barbier

Les demandes du KDI et des personnes victimes...

Engagement et investissement de l'État pour vraiment aider les personnes victimes.

Que la loi soit vraiment appliquée et prise au sérieux, car pour beaucoup, les *Protection Orders* sont loin de suffire.

Formation des officiers, membres de la police et magistrat.e.s :

- pour arrêter de minimiser et banaliser la violence
- pour prendre en compte toute plainte
- pour ne pas choisir de retirer les plaintes des personnes victimes à cause du contact avec l'auteur des violences.
- pour écouter et croire la parole des personnes victimes, la respecter.
- pour montrer humanité, empathie et bienveillance dans leur accueil et le traitement de ces situations.

Campagnes de sensibilisation pour bien faire comprendre les conséquences des violences physiques, psychologiques, verbales/émotionnelles et sexuelles. **Éduquer les familles**, la communauté quant aux violences qui ne sont pas une manière appropriée d'être en lien, car aucune violence n'est nor-

male, ni justifiée.

Que la violence verbale/ psychologique et émotionnelle soit inscrite dans la loi.

Une aide financière de l'État pour aider les femmes victimes à être plus autonomes financièrement et trouver un logement.

Que l'auteur des violences soit isolé, pas la femme victime et ses enfants.

Suivi thérapeutique des auteur.e.s de violence, qu'il soit obligatoire.

Suivi thérapeutique efficace des personnes victimes et enfants témoins et souvent victimes.

Qu'il y ait plus de Shelters, lieux de repos, accueil, sécurité partout dans l'île, notamment dans le Nord.

Que les femmes connaissent leurs droits et lois.

Que la hotline puisse garantir la confidentialité des personnes victimes qui, parfois, se rendent à la police alors que leur partenaire est déjà au courant.

Plus de soutien de la famille et des personnes dans la communauté pour accueillir les personnes victimes et leurs enfants.